

# COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 02 SEPTEMBRE 2010

**Étaient Présents** : Messieurs Marc BERARDI, Maire, Jean-Paul MERCIER, Adjoint, Messieurs Franck APERT, Jean-Claude GRASSET, Madame Michèle SAINTY, Monsieur André CHEVE, Madame Nadège LEMAI, Conseillers Municipaux.

**Étaient Absents** : Monsieur Jean-Luc MONTANE, adjoint, Monsieur Raymond MABIT conseiller municipal.

**Démissionnaire** : Madame Marie-France PÉZOT

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Paul MERCIER.

Les procès-verbaux des réunions ordinaires des 03 et 17 juin 2010 sont approuvés.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la démission de Madame Marie-France PÉZOT, transmise par courrier, dont lecture est faite.

## **AUTORISATION VIREMENT DE CREDITS POUR MANDATEMENT PARTICIPATION S.P.L.A. :**

Par délibération en date du 30 avril 2010, le conseil municipal avait décidé

- d'approuver la participation de la Commune de BEAUVAU au capital de la SPLA de l'Anjou, Société Publique Locale d'Aménagement au capital de 280 000 € ;
- de fixer à 2 000 Euros le montant de cette participation et décider en conséquence la souscription par la collectivité de 20 actions (de 100 €) de la société ;
- de prélever les crédits nécessaires à cette participation sur la ligne budgétaire 27635 ;
- d'approuver le projet de statuts qui lui a été soumis.

A la demande de la trésorerie, il est demandé de virer ces crédits sur la ligne budgétaire 261. Le conseil municipal, à l'unanimité de ses membres présents, émet un avis favorable.

## **ATTRIBUTION SUBVENTION A L'OGEC POUR ECOLE ST-JEAN DE JARZE :**

Le secrétaire général de la Préfecture avait demandé de reprendre la délibération relative à notre contribution à l'école St Jean de Jarzé. Par souci d'égalité, nous avons décidé de subventionner sur la même base que pour l'école publique. Le secrétaire général nous demandait de calculer la subvention sur le coût moyen départemental ce qui conduisait à donner plus au secteur privé.

Après négociation et accord de la Préfecture, cette subvention sera alignée sur celle octroyée à l'école publique de Jarzé, soit 313,00 € par enfant.

Le conseil municipal, à l'unanimité de ses membres présents, émet un avis favorable.

## **AUTORISATION SIGNATURE CONVENTIONS « MISSION CONSEIL EN ENERGIE » AVEC LE SIEMML POUR MAIRIE ET SALLE COMMUNALE :**

Afin d'obtenir des subventions du SIEMML pour les travaux d'isolation de la mairie et de la salle de l'Amicale, une étude énergétique est indispensable. Celle-ci sera réalisée par un cabinet mandaté par le SIEMML, la participation de la commune sera de 411,00 € par bâtiment, (Mairie et Salle de l'Amicale).

Le conseil est sollicité afin d'autoriser Monsieur le Maire à signer les conventions nécessaires.

Le conseil municipal, à l'unanimité de ses membres présents, émet un avis favorable.

**DEFINITION DU PROGRAMME DE TRAVAUX DE L'EGLISE ET DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU SERVICE DEPARTEMENTAL DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE :**

Madame LEGRAND, architecte du patrimoine, a remis son diagnostic sur l'Eglise en vue de sa rénovation.

Coeur / Sacristie :	82700,00 € HT	+	7856,50 € pour SPS et Maîtrise d'Oeuvre
Clocher :	40500,00 € HT	+	3847,50 € pour SPS et Maîtrise d'Oeuvre
Réseau EP :	14300,00 € HT	+	1358,50 € pour SPS et Maîtrise d'Oeuvre
NEF :	102700,00 € HT	+	9756,50 € pour SPS et Maîtrise d'Oeuvre
Installation de chantier :	6400,00 € HT	+	608,00 € pour SPS et Maîtrise d'œuvre

Le Conseil Municipal décide de définir 2 phases de restauration.

Le poste « Installation de chantier » sera à répartir sur chacune des phases de travaux.

Monsieur le Maire propose de planifier pour 2011 la rénovation du Coeur / Sacristie, du clocher et du réseau EP dont le total général s'élève à 154 066,50 € H.T et de demander une subvention au SDAP à hauteur de 50%.

D'autres subventions seront envisageables (Fondation du patrimoine, Sauvegarde du patrimoine, ...).

Une deuxième phase sera à prévoir en 2012 pour la Nef pour un total de travaux de 115 960,50 € H.T.

Le conseil municipal, à l'unanimité de ses membres présents, émet un avis favorable.

**CHOIX D'UN BUREAU DE CONTROLE ET DE SECURITE POUR RENOVATION DE LA SALLE COMMUNALE :**

Suite à la consultation de cabinets de contrôle pour les missions SPS (Sécurité Protection Santé), HAND (Attestation Accessibilité), contrôle technique dans le cadre des travaux de rénovation de la salle de l'amicale, Monsieur MERCIER propose de retenir l'organisme APAVE (Chiffrage HT respectif des missions 1244,50 € + 400,00 € + 2881,25 €) au détriment de SOCOTEC (Chiffrage HT respectif des missions 1500,00 € + 300,00 € + 4920,00 €). En effet, l'APAVE est moins disant et a prévu davantage de réunions/visites que SOCOTEC

Le conseil municipal, à l'unanimité de ses membres présents, émet un avis favorable.

**SITUATION ACTUELLE « ETUDE TRAVERSE D'AGGLOMERATION » ; « LOTISSEMENT DU CARREFOUR » ; « DEVENIR DE L'ANCIENNE ECOLE » :**

Etude traversée d'agglomération : le projet a été présenté par le cabinet d'études. L'analyse des propositions sera réalisée par la commission « Bâtiments/Voirie » avant examen en conseil municipal.

Lotissement du Carrefour : Le périmètre du projet a été validé à l'occasion d'une réunion avec l'ensemble des parties prenantes du projet et du SCOT (DDE, SPLA, Conseil Général, Commune).

Une partie sera déclarée constructible par la carte communale approuvée courant 2011. L'autre partie sera déclarée constructible à l'occasion de la révision de la carte communale lorsque la première emprise sera complète.

Le concours d'architectes est lancé : 19 octobre à 14h00, examen des candidatures ; 02 novembre, rencontre des candidats sur le terrain ; 7 janvier 2011, audition des candidats.

Devenir ancienne école : Fin 2010, il sera proposé au conseil municipal de désigner un architecte pour élaborer l'avant-projet en vue de la création de 2 à 3 logements dans les classes et un atelier communal dans le préau. L'idée sera de réaliser ce projet à l'équilibre financier (annuités compensées par les loyers).

### **MOBIL-HOME DE MONSIEUR EPIE ET DE MADAME BEUNACHE :**

Madame BEUNACHE et Monsieur EPIE ont demandé à prolonger le délai d'installation dans leur mobil-home pendant la réalisation des travaux de rénovation de la maison d'habitation.

Ils viennent de se raccorder au tout-à-l'égout.

Monsieur le Maire propose d'accorder un délai d'un an ferme avec raccordement du mobil-home au réseau d'eaux usées.

Monsieur GRASSET ne participe pas au vote, ayant un lien de parenté avec l'intéressé.

3 se prononcent POUR, 2 s'abstiennent, 1 se prononce CONTRE.

### **PRESENTATION DU RAPPORT ANNUEL 2009 DU S.I.A.E.P. :**

Monsieur le Maire fait part du rapport annuel 2009 du SIAEP et le met à disposition des conseillers.

### **INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES :**

Une étude des ruisseaux sur le territoire de la CCL, mandatée par le Conseil Général, sera réalisée les 19, 20 et 21 octobre 2010. Une réunion sera ensuite organisée le 16 novembre à 10h00.

Journée ASER le 2 octobre 2010 à TURQUANT.

Samedi 18 septembre : pot de bienvenue de Monsieur Erwan CHABRUN.

Réunion COMICE le 17 septembre 2010 à 20h30.

Réunion CCAS le 22 septembre à 19h00.

Réunion de la commission des bâtiments le 6 septembre à 19h00.

Réunion de la commission Aménagement le 22 septembre à 20 H 30.

Festival Fabul'Eau Dimanche matin 26 septembre à BEAUVAU.

Prochain conseil municipal le 8 octobre 2010 à 20h30.

Affiché en application de l'article L. 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

A BEAUVAU, le 06/09/2010.

Le Maire,  
**Marc BERARDI.**